



AXIESS

axiess.fr

CATALOGUE DES FORMATIONS

Cindy RUBAL HOYER – Présidente

03 88 60 75 61

06 71 88 64 44

cindy.rubalhoyer@axiess.fr

AXIESS, SAS – 1 rue du Landsberg 67210 OBERNAI

RCS Saverne n° 832 851 042



« Pour une croissance en toute conformité »

Introduction

AXIESS est organisme de formation certifié QUALIOPi, enregistré sous le numéro 4467 0640 067 auprès du préfet de la région Grand-Est. Dans ce cadre, nous proposons de nombreuses formations en conformité, maîtrise des risques ou organisation notamment auprès des entreprises que nous accompagnons.

Les formations permettent de pérenniser l'activité des professionnels et d'éviter les comportements incompatibles avec une croissance saine.

La liste des formations figurants dans ce catalogue est indicative. Nos formations sont :

- Adaptables à vos besoins
- Délivrées en présentiel, en visio conférence ou en e Learning
- Intra ou inter-entreprises

Nos formations ont vocation à répondre au planning imposé par la réglementation mais également aux besoins spécifiques des établissements. Nous proposons des formations sur mesure et, pour favoriser une maîtrise des risques à 360°, AXIESS assure également des formations pluridisciplinaires :

Former des collaborateurs issus de différents services à travers l'intervention de formateurs spécialisés permet de mieux maîtriser les interactions entre les activités et représente pour nos clients une assurance d'avoir des collaborateurs performants et sensibilisés aux problématiques de votre organisation.

Vous trouverez à l'issue du catalogue la liste de nos contacts, nos conditions d'accès, nos taux moyens de réussite ainsi bulletin de souscription.

Notre formatrice AXIESS



Cindy RUBAL HOYER

Présidente d'Axiess

Forte de 10 ans d'expérience en cabinets de conseil mais également en établissements bancaires et autres institutions, Cindy a développé une expertise en gestion des risques, audit, contrôle permanent, gestion et élaboration de projets. Soucieuse de mettre en œuvre sa vision du conseil, elle fonde la société AXIESS en 2017.

+33 6 71 88 64 44 cindy.rubalhoyer@axiess.fr



Sonia VANIER

Sonia Vanier est maître de conférences en Informatique et recherche opérationnelle à l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne depuis septembre 2003.

Madame VANIER est actuellement en délégation CNRS à l'école polytechnique dans l'équipe de recherche DASCIM (Data Science and Mining).



Pierre-Grégoire MARLY

Agrégé des Facultés de droit, Pierre-Grégoire Marly est Professeur à l'Université du Mans et avocat au Barreau de Paris. Spécialiste reconnu du droit des assurance (vie et non-vie), il est l'auteur de nombreux écrits en cette matière, dont deux ouvrages de référence et des chroniques régulières dans diverses revues. En raison de son expertise, il a été membre de la Commission consultative sur les pratiques commerciales à APCR et du Comité consultatif du secteur financier (CCSF).

Tables des Matières

Rôles et responsabilités des dirigeants et des fonctions clés des établissements financier ou d'assurance.....	9
Formation annuelle en crédit immobilier.....	10
Distribution de crédit à la consommation et la prévention du surendettement	11
Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.....	12
LCB-FT : Critères d'élaboration de la classification des risques et intégration dans l'outil de gestion automatisé	13
Actualité réglementaire, LCB-FT, embargos, sanctions internationales	14
Loi Sapin II ou mettre en place un dispositif de lutte contre la corruption	15
Tenue de Compte Conservation : sauvegarde des instruments financiers et des fonds des clients	16
Meilleure exécution et meilleure sélection	17
Abus de marchés	18
Reporting Direct des transactions RDT (post marché)	19
Fonctions dépositaires des fonds de titrisations	20
Gouvernance des produits	21
Formation annuelle sur la distribution de produits d'assurance	22
DDA et les intermédiaires d'assurance	23
Formation en binôme complémentaire DDA.....	24
FATCA et CRS	25

Veille réglementaire	26
Pratiques commerciales et protection de la clientèle	27
Fragilité financière	28
Déontologie et lutte contre les conflits	29
Comment se préparer à un contrôle de l'ACPR	30
Cartographie des risques de non-conformité : Élaboration et mise à jour	31
Contrôle et rôle de la fonction conformité	32
DP2 – Directives relatives aux services de paiement	33
Loi Eckert	34
Analyse d'impact relative à la protection des données	35
Lutte contre la fraude interne et externe	36
Actualisation d'un plan préventif de rétablissement	37
Mettre en œuvre un contrôle des prestations de services externalisées	38
Pluridisciplinaire : « Nouveaux » enjeux en matière de gouvernance bancaire	40-41
La distribution d'assurances	42
Qui sommes-nous?	43
Nos points forts	44
Conditions d'accès	45
Bulletin de souscription aux formations	46

Rôles et responsabilités des dirigeants et des fonctions clés des établissements financiers ou d'assurance

Objectifs :

- Comprendre les règles d'organisation et de gouvernance
- Former les organes de gouvernance, y compris les administrateurs des structures concernées



1 Jour

Programme :

Arrêté du 3 novembre 2014 (finance) ou solvabilité 2 (assurance) :

- 1- Missions des dirigeants effectifs
- 2- Missions de l'organe surveillance
- 3 Missions des fonctions clés : conformité, contrôle permanent et périodique, risques, RSSI, actuariat, comités...
- 4 Surveillance consolidée
- 5 Reporting réglementaires
- 6 Sanctions des dirigeants et personnels
- 7 Dispositions relatives au droit des sociétés
- 8 Sanctions récentes des autorités de contrôle et impacts organisationnels
- 9- Impact des évolutions réglementaires
 - Arrêté du 6 Janvier 2021 relatif au contrôle interne en LCB-FT
 - Arrêté du 25 Février 2021 modifiant l'arrêté du 3 Novembre 2014
 - La finance durable

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers soumis à l'arrêté du 3 nov.
2014

Entreprises d'assurances soumises à Solvabilité 2

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la
même entité ? Contactez-nous pour plus
d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Formation annuelle en crédit immobilier

Objectifs :

- Répondre aux exigences de formation annuelle
- Comprendre les impacts spécifiques pour l'activité exercée
- Actualiser les connaissances

Programme :

Introduction :

- 1- Cadre réglementaire / Champ d'application
- 2- Opérations incluses
- 3 Opérations exclues
- 4 Précisions jurisprudentielles
- 5 Cas du regroupement de crédit

Encadrement juridique de la phase précontractuelle ;

- 6- Publicité
- 7 La publicité du crédit
- 8La fiche précontractuelle d'information standardisée européenne 9-
L'information relative à l'assurance-emprunteur
- 10- Le devoir de mise en garde
- 11- Information et conseil
- 12- Jurisprudence récente

Encadrement juridique de la conclusion du contrat

Rappel de différents crédits immobiliers : PTZ, VEFA, Pinel...



7h (Minimum
réglementaire)

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Distributeurs de crédit immobilier

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Distribution de crédit à la consommation et la prévention du surendettement

(art. D314-27 Code de la consommation)

Objectifs :

- Répondre aux exigences de formation régulière des personnels concernés
- Comprendre les impacts spécifiques pour l'activité exercée
- Actualiser les connaissances

Programme :

- 1 Connaissances nécessaires à la distribution de crédits à la consommation
- 2 Connaissances des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non-co-emprunteur
- 3 Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur
- 4 Connaissances et les démarches nécessaires à la prévention du surendettement
- 5 Connaissances des infractions et manquements relatifs au non-respect de ces règles



1 Jour

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Personnes chargées de fournir à l'emprunteur les explications sur les prêts à la consommation et de recueillir les informations nécessaires à l'établissement de la fiche d'information précontractuelle

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Objectifs :

- Répondre aux exigences de formation régulière des personnels concernés
- Comprendre les impacts spécifiques pour l'activité exercée

Programme

- 1 Contexte réglementaire
- 2 Définitions du blanchiment d'argent
- 3- Les phases du blanchiment d'argent
- 4- La fraude fiscale
 - Les critères de fraude fiscale
- 5 Sensibilisation aux exigences de la 5ème directive
 - Connaissance client,
 - Mesures de vigilance,
 - Classification des risques,
 - Identification des bénéficiaires effectifs,
 - Suivi en cours de relation d'affaires
 - Déclaration de soupçons
- 6 Apports de la 5ème directive blanchiment et de l'arrêté du 6 janv. 2021
- 7 Exigences de la soft law :
 - Tour d'horizon des sanctions ACPR et impacts opérationnels,
 - Recommandations du GAFI,
 - Tendances TRACFIN.



1 Jour

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Professionnels assujettis à la LCB-FT (art. L561-2 du CMF)

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

LCB-FT : Critères d'élaboration de la classification des risques et intégration dans l'outil de gestion automatisé

Objectifs

- Elaboration de scénarios et définition de seuils d'alerte.
- Sanctions récentes et mise en exergue de l'impact potentiel pour l'activité
- Importance de la veille réglementaire

Programme

1. Références réglementaire et obligation de mise en place d'une classification des risques
2. Objectif de la classification des risques
3. Champ couvert par la classification des risques : toutes les activités exercées
4. Comment mettre en place des scénarii d'alerte
5. Nécessaire application effective de la classification des risques
6. Comment assurer l'actualisation de la classification des risques :
 - comment assurer une actualisation périodique ?
 - L'actualisation ponctuelle : l'importance de la veille réglementaire et jurisprudentielle
7. Sanctions récente du superviseur/régulateur et impacts opérationnels



1 demi journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Professionnels assujettis à la LCB-FT (art. L561-2 du CMF)

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Actualité réglementaire, LCB-FT, embargos, sanctions internationales

Objectifs :

- Maîtriser l'actualité légale et jurisprudentielle relative à la lutte contre le blanchiment, la fraude fiscale, les embargos
- Faire le point sur les dernières pratiques de TRACFIN et de l'ACPR
- Bénéficier de retours d'expériences afin d'adopter les nouveaux réflexes indispensables
- Amélioration du dispositif de LCB-FT et de lutte contre la fraude fiscale



1 demi-journée

Programme

- 1 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme : assurer une veille réglementaire
- 2 Face à l'évolution des normes de la 5ème directive, aux arrêtés du 6 janvier 2021 et 25 fév. 2021, quels nouveaux réflexes adopter ?
- 3 Evolution des Contrôles de l'ACPR : les sanctions récentes
- 4 Analyse de nouvelles tendances mises en évidence dans le rapport TRACFIN
- 5 Filtrage et gel des avoir : une obligation de résultat

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Professionnels assujettis à la LCB-FT (art. L561-2 du CMF)

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Loi Sapin II ou mettre en place un dispositif de lutte contre la corruption

Objectifs :

- Mettre en place un dispositif interne de lutte contre la corruption
- Comprendre les objectifs de la loi Sapin 2 du point de vue de la lutte contre la corruption



1 jour

Programme

- 1 Cadre réglementaire
- 2 Définition
- 3 Champ d'application
- 4 Sensibilisation aux problématiques de corruption, de trafic d'influence...
- 5 Les mesures obligatoires attendues et méthodologie de réalisation :
Engagement au plus haut niveau, Code de conduite, Cartographie des risques, Alerte éthique, Evaluation des tiers, contrôle comptable, ...
- 6 Rôle des recommandations de l'AFA
- 7- Sanction récente de l'AFA
- 8- Dispositif de contrôle (permanent et périodique) attendu

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements publics ou privés soumis à l'art ;
17 de la loi Sapin 2

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Tenue de Compte Conservation : sauvegarde des instruments financiers et des fonds des clients

Objectifs :

- Maîtriser les fondamentaux de l'activité de TCC Tenue de Compte
- Conservation/sauvegarde des avoirs

Programme

- 1 Organisation
- 2- Nomination d'un Responsable de la Protection des Avoirs
- 3- Rapport annuel à l'AMF
- 4- Accessibilité des informations
- 5- La ségrégation des avoirs
- 6_ Sûretés, privilèges et droits à compensation
- 7- Dépôt des fonds des clients
- 8 Utilisation des instruments financiers des clients
- 9 Externalisation du dépôt des instruments financiers des clients et contrôle des sous-conservateurs
- 10 Ségrégation collective et la ségrégation individuelle : obligations, information des clients (règlement UE 909/2014)



1 demi-journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Teneurs de compte TCC

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Meilleure exécution et meilleure sélection

Objectif :

- Mettre en place une politique efficiente de meilleure exécution / meilleure sélection.



1 demi-journée

Programme

- 1 Périmètre d'application et classification des clients,
- 2- Politique d'exécution et de sélection :
 - Critères de meilleure exécution / sélection
 - Stratégie d'exécution, traitement des valeurs multi listées ...
- 3- Gestion des conflits d'intérêts
- 4 Indécemement
- 5 Information des clients
- 6- Dispositif de contrôle :
 - Preuve de meilleure exécution/sélection
 - Indicateurs
 - Système de gouvernance permettant un pilotage efficace de la politique de meilleure exécution/sélection

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

PSI, entreprises d'investissement : membres de
marché et agrément RTO

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la
même entité ? Contactez-nous pour plus
d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Abus de marché

Objectifs :

- Identifier les exigences en matière d'abus de marché et savoir analyser les signaux.
- Savoir détecter des opérations d'initié et de manipulation de cours
- Améliorer le dispositif de contrôle lié à la détection des abus de marché

Programme

- 1 Fondements
 - Cadre réglementaire
- 2 Organisation du dispositif
 - Gouvernance
 - Paramétrage du système d'information
 - Contrôles permanents de 1er et 2nd niveau
 - Contrôle périodique
- 3 Dispositif de surveillance des opérations et déontologie
 - Opérations d'initiés et manipulation de cours
 - Définition des scénarii et indicateurs
 - Suivi des transactions personnelles
- 4- Cas pratiques
- 5- Déclaration des opérations suspectes à l'AMF



1 demi-journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

PSI, SGP, Entreprises d'investissement

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Reportings Direct des transactions RDT (post marché)

Objectif :

- Quelques fondamentaux réglementaires et impacts opérationnels permettant de réaliser un reportings RDT

Programme

- 1 Définition :
 - Fondements et objectifs
- 2- Champ d'application
 - Établissement concernés
 - Évolution du champ d'application issue de MIF 2 Dispositif de surveillance des opérations et déontologie
- 3 Gouvernance du dispositif
 - Traitement des rejets
 - Dispositif de contrôles
 - Enrichissement des référentiels
- 4- Contrôle
- 5 Paramétrage
 - Alimentation des champs
 - Modalités des reporting
- 6 Illustrations : Sanctions récentes AMF et impacts potentiels pour

l'organisation



1 demi-journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements traitant des titres

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Fonction de dépositaire de fonds de titrisation

Objectifs :

- Savoir exercer une activité de dépositaire et de contrôle dépositaire (post marché)
- Identification des divers intervenants du métier de la titrisation, définitions et rôle du dépositaire

Programme Théorique

- 1 Missions du dépositaire : approche théorique et réglementaire
Conservation des actifs, tenue de position et suivi des liquidités
Normes comptables applicables aux FCT
Gestion du passif : centralisation des ordres, tenue du compte émission
Fonction de contrôle dépositaire
- 2 Impacts des évolutions réglementaires
Loi Pacte



1 journée

PUBLIC

Dépositaires et fonctions de contrôle dépositaire

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Programme Pratique

Partie 1 :

- Comprendre l'organisation mise en œuvre et le rôle des différents intervenant au sein de la société sur l'activité de dépositaire de FCT
- Savoir positionner ses contrôles au regard des procédures en place
- Identifier les risques et les points de contrôles à mettre en œuvre afin de maîtriser ses risques opérationnels et de non-conformité
- 3- -Établir des fiches techniques par fonds
- 4- -Savoir établir une fiche de contrôle

Partie 2 :

- Réaliser un contrôle : Savoir identifier la typologie de contrôle la plus adaptée aux besoins : hiérarchique, automatique, croisé, échantillonnage etc...
- Comprendre la méthodologie de réalisation du contrôle (piste d'audit, contradictoire)
- Savoir proposer des recommandations et suivre les plans d'actions
- Identifier les contrôles du « contrôle dépositaire » de FCT

Gouvernance produits

Objectif :

- Comprendre les exigences en matière de gouvernance produit.

Programme

- 1 Règles concepteur
- 2 Règle du distributeur
- 3 Interaction concepteur/distributeur et répartition des responsabilités
- 4 Exigences en matière d'organisation
 - Tests
 - Procédures
 - Compétences
 - Ressources
 - Dispositif de contrôle
- 5 Rédaction des fiches gouvernance produits
 - Marché cible
 - Marché cible négatif
 - Test produit



1 demi-journée à
1 journée

**MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Concepteurs/distributeurs d'assurance
CIF

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Formation annuelle sur la Distribution de produits D'Assurance

Objectif :

- Répondre à l'obligation de formation annuelle de 15 heures applicable depuis le 23 février 2019



15 heures

Programme

- 1 Compétences professionnelles générales :
 - Appréhender l'activité et l'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions au regard des fonctions exercées
- 2 Maîtriser la relation client
 - Mettre en œuvre les mesures de prévention et de conformité
 - S'adapter aux évolutions organisationnelles et technologiques
 - Développer un portefeuille dans le respect de la réglementation
- 3 Compétences professionnelles spécifiques à certains modes de distribution :
 - Maîtriser les spécificités et les règles applicables au démarchage
 - Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance : Exigences réglementaires et sanctions ACPR récentes.
 - Maîtriser les techniques et les outils permettant de gérer les différentes étapes de la relation client à distance
 - Analyse du dispositif de l'établissement distributeur et impacts opérationnels identifiés
- 4 Compétences professionnelles spécifiques à certaines fonctions :
 - Intermédiaires personnes physiques et mandataires sociaux des intermédiaires personnes morales, en contact direct avec la clientèle ou qui encadrent habituellement des personnes en contact direct avec la clientèle
 - Personnes directement responsables d'un bureau de production ou de l'animation d'un réseau de personnes en lien direct avec la clientèle.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Distributeurs d'assurance

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

DDA et les intermédiaires d'assurance

Objectifs :

- Sensibilisation aux exigences de la directive sur la distribution de produits d'assurance (DDA) :
- Comprendre les IAS et leur environnement
- Gouvernance et surveillance produits
- Devoir de conseil
- Traitement des réclamations

Programme

- 1 Contexte réglementaire
- 2 Honorabilité et compétence professionnelle
- 3 Gouvernance produit
- 4 Obligation d'information et devoir de conseil
- 5 Relation concepteur - distributeur
- 6 Supervision
- 7 Dispositif de contrôle interne



1 demi-journée
à 1 journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Intermédiaires d'assurance

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Formation en binôme complémentaire DDA

Objectifs :

- (Ré)concilier le commercial et le réglementaire
- Concilier croissance et conformité en distribution d'assurance

Programme

- 1- Introduction : la conformité, cet obstacle au business
- 2- Connaître son prospect : conseiller plutôt que vendre :
La découverte : essentielle à tous les points de vue
La qualité du questionnement : efficacité et conformité
- 3- Du prospect au client : l'instant charnière :
La proposition : le domaine précontractuel
La souscription : le début de l'histoire, certainement pas la fin!
- 4 La relation client dans le temps : votre business de demain :
Actualisation de la connaissance client
Être recommandable pour être recommandé
- 5 Conclusion : conformité et business, une alliance vertueuse
- 6- Cas pratiques



1 journée

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Intermédiaires d'assurance

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : ---€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

FATCA/CRS

Objectif :

- Comprendre les enjeux et les impacts opérationnels des réglementations FATCA et CRS



1 demi-journée à 1 journée

Programme

- 1 Présentation des accords sur l'échange automatique d'informations
- 2 Implications opérationnelles
- 3 Risques encourus
- 4 Objectifs
- 5 Historique
- 6 Références
- 7 Conventions bilatérales
- 8 Actualité
- 9 Qualified Intermediaries (QI)
- 10 Accords et échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (FATCA/CRS)

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements soumis aux reportings FATCA et CRS

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Veille réglementaire

Objectifs :

- Connaître les évolutions réglementaires applicables aux différents types d'établissements
- Identifier les sanctions prononcées et identifier l'attente des autorités de contrôle
- Adapter les cartographies des risques et l'organisation interne en conséquence

Programme

- 1 Présentation des dernières actualités réglementaires applicables à l'établissement

Réglementation récente :

- Le droit dur : Normes européennes (Directives, règlements), normes nationales (lois, décret, arrêtés), "recommandations" ACPR
- Le droit souple : EBA, EIOPA, ESMA, Comité de Bâle, ACPR (instructions, lignes directrices, communiqués de presse), ...
- Sanctions récentes : AMF, ACPR, CNIL, ...

- 2 Exposé des griefs

- 3 Interprétations opérationnelles



1 demi-journée
à 1 journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements soumis aux reportings FATCA et CRS

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Pratiques commerciales et protection de la clientèle

Programme

- 1 Obligations réglementaires et « éthiques »
- 2 Tour d'horizon des exigences en matière de protection de la clientèle
 - Analyse du QPC et impacts opérationnels :
 - devoir d'information et de conseil,
 - rémunération des commerciaux,
- 3- Traitement des réclamations et médiation...



1 jour

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers
Activités d'assurance

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Fragilité financière

Objectifs :

- Définir les enjeux réglementaires de la fragilité financière
- Comprendre les enjeux financiers liés à la clientèle en situation de difficulté et surendettement
- Comprendre le positionnement des établissements de crédits dans la gestion des situations de fragilité financière
- Intégrer le processus d'identification des personnes fragiles
- Identifier les modalités d'accompagnement des personnes en situation de fragilité

Programme

- 1 Contexte
- 2 Définitions et champ d'application
- 3- Les acteurs clé : OIB, ACPR, ...
- 4 Droit au compte et inclusion bancaire
- 5 Dispositif a priori de détection des clients fragiles :
 - Dispositions communes à tous les clients
 - Clients détectés en Prévention du surendettement
 - Clients détectés fragiles financièrement
- Outils : détection automatisée / rôle des collaborateurs
- 6- Accompagnement des clients
 - Traitement par l'offre spécifique à la clientèle fragile (OCF) et plafonnement des frais
 - Proposition faite au client, choix du client et suivi de la relation
- 7- Formation des collaborateurs
- 8- Dispositif de contrôle



1 demi-journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Professionnels du secteur bancaire

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Déontologie et lutte contre les conflits d'intérêts

Objectif :

- Mettre en place un dispositif efficace de lutte contre les conflits d'intérêts

Programme

1- Définition

- Définition générale
- Les différents cas de figure de conflit d'intérêt (personnes impliquées)

2- Dispositif interne de prévention

- Conflits d'intérêts potentiels, conflits d'intérêts avérés
- Sensibilisation des personnels
- Impact en termes de rémunérations
- Dispositif d'alerte interne

3- Résolution des conflits d'intérêts

- Inclut la prise en compte des risques psycho-sociaux

4- Contrôles internes (permanents et périodiques)



1 demi-journée à 1 journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers et d'activités d'assurances/
Mutelles

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Comment se préparer à un contrôle de l'ACPR ?

Objectifs :

- Encadrement général de l'activité des intermédiaires
- Supervision et contrôle de l'ACPR
- Points d'attention de l'ACPR
- Actions à mener pour se préparer au contrôle

Programme

- 1- Obligations des intermédiaires d'assurance ou de crédit
- 2- Devoir de conseil et d'information
- 3 Spécificités liées à la vente à distance et au démarchage
- 4 Spécificités liées à la prise en compte des personnes fragiles et populations vieillissantes
- 5 Dispositif opérationnel attendu
- 6 Mise en place de contrôles par les établissements partenaires (position ACPR 2013-P-01 par exemple)
- 7 Jurisprudence récente



1 demi-journée à 1 journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

IOBSP, IAS

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Cartographie des risques de non-conformité : Élaboration et mise à jour

Objectif :

- Elaborer et mettre à jour une cartographie des risques de non-conformité

Programme

- 1 Réglementation applicable
- 2 Définition
- 3 Articulation entre la cartographie des risques de non-conformité et le dispositif global de maîtrise des risques
- 4 Présentation de la méthodologie de réalisation de la cartographie des risques de non-conformité.
- 5 Méthode de cotation des risques
- 6- Actualisation de la cartographie.
- 7- Rôles et responsabilités des acteurs.
- 8- Cas pratiques.



1 journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers
Activités d'assurance

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Contrôle et rôle de la fonction conformité

Objectifs :

- Comprendre le cadre réglementaire de la fonction conformité en France
- Comprendre la relation entre la conformité et les autres organes de gouvernance
- Maîtriser les missions de la fonction conformité

Programme

- 1 Définition du risque de non-conformité
- 2 Rôle de la fonction conformité dans l'organisation
 - Les missions généralement dévolues à la fonction conformité
 - Les nouvelles missions de la conformité : protection des données, implication sur des problématiques extra-financières et d'éthique (développement durable, RSE, ...) : actualité de l'AMF et ACPR,
- 3- Interaction avec d'autres fonctions
 - Interaction Contrôle permanent et périodique
 - Interaction avec les dirigeants effectifs et l'organe de surveillance
 - Interaction avec les fonctions opérationnelles.
- 4- Organisation générale issue de l'Arrêté du 3 novembre 2014

1 demi-journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers, activités d'assurances
soumises à solvabilité 2

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

DSP2 - Directive relative aux services de paiement

Objectifs :

- Comprendre la DSP 2 dans son ensemble,
- Identifier les implications de la DSP2 d'un point de vue opérationnel
- Mieux appréhender le dispositif attendu en vue de maîtriser les risques de non-conformité.

Programme

1 Mise en œuvre de DSP2 au sein des établissements : exigences réglementaires et impacts opérationnels :

- Objectifs de la DSP2
- Historique de la réglementation
- Rappel sur les systèmes de paiements
- Statistiques

2 Périmètre et définitions

3- Agrément

4- Règles d'accès au système de paiement

5- Exigences de transparence

6 Droits et obligations

7 Exigences en matière de sécurité

8- Actualité récente

1 demi-journée à 1
journéeMODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers soumis à DSP2 : services de
paiement

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la
même entité ? Contactez-nous pour plus
d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Loi Eckert

Objectifs :

- Renforcer les connaissances sur la réglementation liée à la gestion des comptes bancaires inactifs,
- Mieux appréhender le dispositif attendu en vue de maîtriser les risques de non-conformité,
- Disposer d'éléments de réponse quant à la mise en œuvre opérationnelle de la réglementation

Programme

- 1 Généralités
- 2 Statistiques, Historique, Objectifs, Champ d'application, Dispositif réglementaire global Périmètre et définitions
- 3 Comptes inactifs
- 4
 - Comptes inactifs dont le titulaire est vivant
 - Comptes inactifs dont le titulaire est décédé
- 5 Transfert des fonds à l'état
- 6 Mise en œuvre opérationnelle
Plafonnement des frais, Traitement de données à caractère personnel, Conservation et archivage, Publications obligatoires
- 7 Sanctions récentes du superviseur

1 demi-journée à 1
journéeMODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements soumis à la loi Eckert : comptes
inactifs

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la
même entité ? Contactez-nous pour plus
d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Analyse d'impact relative à la protection des données

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire de l'analyse d'impact
- Comprendre la méthode de réalisation des analyses d'impact
- Echanger sur les points de difficulté opérationnels relatifs aux analyses d'impact

Réglementation

- Retour sur les exigences du RGPD en matière d'analyse d'impact sur la vie privée
- Critères d'analyse de risques
- Cas dans lesquels l'AIPD est nécessaire
- La notion de risque résiduel
- « Clause de grand père » / gestion du stock de traitements existants
- Protection des données dès la conception et tout au long de la vie du traitement : implication des métiers dès la conception (intégration de l'analyse de risque et d'impact pour tout nouveau projet), actualisation de l'AIPD (fréquence et contenu).
- Actualités CNIL : MOOC Module 4 Unité 3 AIPD, guides CNIL, lignes directrices
- Dispositif interne : formalisation d'une procédure interne
- Présentation de quelques éléments essentiels à intégrer à la procédure dédiée
- Sensibilisation des équipes concernées



1 demi-journée à 2 jours

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Professionnels qui traitent des données à caractères personnelles

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Lutte contre la fraude interne/externe

Objectifs :

- Comprendre le cadre réglementaire de la lutte contre la fraude en France
- Comprendre comment mettre en place un dispositif de lutte contre la fraude interne et externe
- Réagir face à une situation de fraude avérée

Programme

- 1- Cadre législatif et réglementaire
 - 2- Définitions
 - 3- Principes typologies de fraude
 - 4- Conséquences
 - 5 Sanctions encourues
 - 6 Dispositif de maîtrise des risques
- Assurer la gestion de la fraude : distinction entre fraude interne/externe, gestion des facteurs psychologiques en matière de fraude interne
 - Cartographie
 - Contrôle Interne
 - Alerte



1 demi-journée

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers, activités d'assurances
soumises à solvabilité

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la
même entité ? Contactez-nous pour plus
d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Actualisation d'un Plan Préventif de Rétablissement

Objectifs :

- Comprendre l'objectif du PPR, principe d'élaboration du PPR, comment répercuter les incidents au sein du PPR
- Comprendre la résolution

Programme

- 1 Présentation de la réglementation et des attentes en matière de contenu du PPR
- 2 Résolution



1 demi-journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

Mettre en œuvre un contrôle des prestations de services externalisées

Objectifs :

- Présenter des méthodologies d'identification et d'évaluation des risques liées à l'externalisation
- Mettre en œuvre un dispositif de supervision permanent et périodique des services externalisés en conformité avec les textes réglementaires

Programme

- 1 Cadre réglementaire encadrant les prestations essentielles externalisées (arrêté du 3 nov. 2014) / activités importantes ou critiques (solva 2)
- 2 Identifier et évaluer les risques liés aux prestations essentielles externalisées
- 3 L'identification des prestations essentielles externalisées
- 4- La contractualisation
- 5- Dispositif à mettre en œuvre : Mise en œuvre du contrôle des prestations de services externalisées, suivi de l'externalisation et des subdélégations éventuelles .



1 demi-journée

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Etablissements financiers soumis à l'arrêté du 3 nov. 2014
Activités d'assurance : solvabilité 2

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

PLURIDISCIPLINALITE

PLURIDISCIPLINARITE

« Nouveaux » enjeux en matière de gouvernance bancaire

La formation « Nouveaux » enjeux en matière de gouvernance bancaire sera dispensée par une experte en conformité et risques et une spécialiste de la data.

La formation se déroule en deux temps

Le programme proposé peut être revu selon les besoins des apprenants.

Première partie : Etat de la réglementation et approche des autorités de tutelle

Objectifs :

- Rappel du rôle des organes de gouvernance notamment en matière de gestion des risques
- Comprendre la notion de culture et valeur en matière de gouvernance : le rôle central de l'organe de surveillance et des dirigeants effectifs
- Identifier les attentes des superviseurs à travers la doctrine (ACPR, BCE, ...)
- Comprendre les opportunités qui peuvent résulter de certaines « contraintes » résultant de la maîtrise des risques.

Programme

- 1 Rôle des administrateurs dans le contrôle interne et la maîtrise des risques
- 2 Rôle des dirigeants effectifs dans le contrôle interne et la maîtrise des risques
- 3 Fonctions de contrôle et les lignes de défense
- 4 Actualité réglementaire et implication des organes de gouvernance



PLURIDISCIPLINARITE

« Nouveaux » enjeux en matière de gouvernance bancaire – suite

Deuxième Partie : De l'utilité de la donnée en matière de gouvernance : la data science

Objectifs :

- Introduction aux outils les plus performants pour traiter et exploiter les données bancaires
- Comprendre les enjeux économiques, stratégiques et sécuritaires qui émanent des données massives dans les systèmes bancaires.
- Identifier et assimiler les outils et les techniques pour résoudre des problèmes complexes d'analyse des données et d'aide à la décision.
- Découvrir comment exploiter ses outils pour développer des stratégies innovantes permettant de lutter efficacement contre les fraudes en perpétuelle évolution. Mais également pour proposer aux clients de nouveaux services qui s'adaptent à leurs besoins qui évoluent continuellement avec les mutations technologiques actuelles

Programme

- 1- Introduction à la science des données
- 2- L'introduction à l'apprentissage
- 3- Les nouveaux outils d'apprentissage, d'optimisation et d'aide à la décision

MODALITÉS DE SUIVI
ET APPRÉCIATION DES
RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

TARIFS

*Présentiel Inter-Entreprise : 850€

Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

*e-learning ou visio : nous contacter

PUBLIC

Organes de gouvernance : dirigeants effectifs, administrateurs, fonctions de contrôles des établissements financiers et d'assurances, DSI/RSSI : services informatiques

La distribution d'assurances

Les sujets « à risque » au regard de l'actualité réglementaire et jurisprudentielle

Programme

- 1- L'obligation de conseil
 - Étendue matérielle du conseil : quelles frontières avec l'information et la mise en garde ? Qu'est-ce qu'une option d'investissement ?
 - Étendue temporelle du conseil : quid du conseil en cours de contrat ?
 - La gestion conseillée : s'apparente-t-elle à un service de recommandation personnalisée ?
- 2- La rémunération
 - Politique de rémunération : quel avenir pour le précompte, les commissions sur encours, les défis... ?
 - Information sur les frais et coûts ex post : qui fait quoi ?
- 3- La gouvernance des produits
 - La conception : quid du co-concepteur ?
 - Le conseil : comment l'articuler avec la définition du marché cible ?
- 4- Les canaux de distribution
 - La VAD : quel avenir pour la vente en un temps ?
 - Internet : quelles conditions ?
- 5- Distribution internationale
 - Résidents hors UE : est-il possible d'appliquer la *reverse sollicitation* ?
 - Passeport européen : où commence la LPS selon le nouveau protocole EIOPA ?

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire de validation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PUBLIC

Professionnels de l'assurance

TARIFS

E-learning ou vision : 1000€ par participants

Inter ou Intra entreprise : Plusieurs apprenants au sein de la même entité ? Contactez-nous pour plus d'informations sur nos tarifs.

(Prix sujets à changement sans préavis).

QUI SOMMES-NOUS ?

AXIESS est le partenaire indiqué pour les entreprises souhaitant mettre en place une [stratégie réglementaire](#) efficace afin d'accompagner leur transformation et leur développement.

Nos activités

La mise en conformité réglementaire représente notre cœur de métier. Nos activités s'articulent autour des enjeux représentés par les [exigences légales et leur impact sur l'entreprise](#).

L'analyse de conformité et gestion des risques

Face à une réglementation croissante et de plus en plus dense, nous accompagnons les professionnels dans leurs [démarches de mise en conformité et leurs procédures de maîtrise des risques](#) : conformité et veille réglementaire, protection des données, sécurité financière, gestion de risques, gestion des données, RSE et protection de l'environnement, contrôle interne et digitalisation.

Les enjeux de notre intervention

AXIESS assiste les entreprises afin de transformer les contraintes réglementaires en [opportunités](#) dans un monde en transformation. Ainsi, les entreprises sauront concilier mise en conformité réglementaire et objectifs de croissance.

Les créateurs d'entreprise pour leur part ne disposent pas toujours de l'expertise nécessaire pour mettre en avant un projet innovant. AXIESS accompagne ces jeunes entrepreneurs afin que leur démarche aboutisse.

NOS POINTS FORTS

1

AXIESS dispense des formations et propose à ce titre :

- La conception et l'animation de formation ;
- La conduite d'actions de sensibilisation

2

Ce sont des professionnels qui disposent de bonnes connaissances à la fois réglementaire et métier.

3

La proximité représente pour nous une valeur fondamentale, et nous privilégions l'échange avec nos clients à toutes les étapes clés de la mise en conformité réglementaire. (15 participants maximum).

4

Notre prestation n'est pas constituée d'une formule standard. Il s'agit d'une véritable expertise, déployée par une équipe à l'écoute et soucieuse de proposer une solution sur mesure selon vos réels besoins.



www.axiess.fr



www.linkedin.com/company/axiess

Conditions d'accès

Située à Strasbourg, Axiess est ouverte au public de 9h00 à 18h00. Joignable par téléphone et par courriel, nous vous facilitons l'accès à nos formations en [nous déplaçant dans vos locaux](#).

La durée estimée entre votre demande et la mise en place d'une formation est d'en moyenne trois semaines.

Nous nous adaptons aux situations de handicap. La responsable administrative et clientèle, également référent handicap mettra en place les dispositions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement des formations pour les personnes en situation de handicap.

Pour des formations Internationales, notre référent International Monsieur Matthieu CARTERET se tiendra à votre disposition afin de mettre en place des formations et supports adaptés à vos collaborateurs expatriés.

Méthodes mobilisées : nos formations sont généralement dispensées grâce à l'utilisation d'un support Powerpoint. Ce dernier est complété par les interventions du formateur, des cas pratiques et des moments réservés aux échanges.

Une évaluation finale sous forme de QCM et une attestation de fin de formation seront délivrées à l'issue de la formation.

Il est à noter qu'un taux de réussite égal ou supérieur à 70% permet de valider la formation. En deçà de ces résultats une session de rattrapage peut être prévue. Les modalités d'une telle session sont à prévoir avec le formateur.

Grâce à notre questionnaire de satisfaction, et au taux de réponse à ce dernier d'au moins 70%, Axiess ne cesse d'améliorer ses prestations.

Quelques chiffres 2023:

Taux de satisfaction : 100% d'apprenants satisfaits.

Formation Distribution des produits d'assurances : 86 % de réussite - Formation Loi Sapin II : 94 % de réussite

Formation RGPD : 98% de réussite



+33 3 88.60.75.61 - +33 0.71.88.64.44



contact@axiess.fr

<https://www.axiess.fr/>

Bulletin de souscription

La formation

Intitulé Dates souhaitées Nombre de participants

Votre entreprise (si formation pour plusieurs collaborateurs)

Raison sociale N° de SIRET Siège social Adresse Ville Code postal

Représentant de l'entreprise à contacter

Nom et Prénoms Fonction Coordonnées

Date et signature



AXIESS